

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé d'en prendre connaissance pour décider en toute connaissance de cause d'investir ou non.

ICG High Yield Fund (le « Fonds ») Class A Euro Accumulating Shares (la « catégorie ») (ISIN : IE00B9064W07)

Le Fonds est un compartiment d'ICG UCITS Funds (Ireland) p.l.c. (la « Société »)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Les investissements du Fonds visent à dégager un rendement élevé, la majorité d'entre eux étant placés dans des titres de créance et des titres d'entreprise à taux fixe de deuxième ordre émis par des émetteurs et cotés ou négociés sur une bourse ou un marché réglementé figurant à l'annexe 1 du prospectus (un « Marché reconnu »).

Politique d'investissement :

Les objectifs du Fonds seront atteints par des investissements dans des titres de créance et des titres d'entreprise à taux fixe de deuxième ordre (p. ex. obligations - lorsqu'un investisseur prête de l'argent à une entité qui emprunte les fonds pendant une période définie à un taux d'intérêt fixe). Les titres à taux fixe et les titres de créance sont des investissements qui offrent un rendement sous forme de versements périodiques fixes et le remboursement éventuel du capital à l'échéance.

Le Fonds peut aussi utiliser des instruments financiers dérivés (« IFD »), comme précisé ci-dessous, des titres avec dérivés incorporés, tels que des titres liés à un crédit et/ou des dérivés qui offrent une exposition aux indices (c.-à-d. un portefeuille imaginaire de titres représentant un marché particulier ou une partie de ce marché) répondant aux exigences de la Banque centrale d'Irlande et/ou des investissements dans d'autres fonds de placement collectifs.

Dans le cadre du présent Fonds, « deuxième ordre » correspond à une notation de crédit de Baa3 ou inférieure auprès de Moody's Investor Services ou de BBB- ou inférieure auprès de Standard & Poor's ou Fitch Ratings ou, si aucune notation n'est disponible, à des titres déterminés de catégorie équivalente par le gestionnaire de placements, à son entière discrétion, selon des critères de solvabilité similaires au moment de l'achat. En cas de notations divergentes, la plus élevée sera utilisée. « Premier ordre » correspond à une notation de crédit supérieure à celle des titres de deuxième ordre. Le Fonds peut aussi investir dans des titres de créance d'entreprise de premier ordre.

Le Fonds peut avoir recours à des techniques d'investissement pour protéger la valeur des actifs du Fonds libellés dans une devise autre que la monnaie de référence du Fonds contre les fluctuations de taux de change.

Le Fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, telles que des liquidités et des actifs assimilables à des liquidités, et lorsque le gestionnaire de placements le juge nécessaire, jusqu'à 100 % de la valeur d'actif net du Fonds peut être ainsi investie.

Le Fonds peut utiliser les IFD à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille et/ou d'investissement. Les IFD sont des contrats entre deux parties ou plus, dont la valeur est déterminée par les variations d'un actif sous-jacent. Les IFD concernés sont présentés ci-dessous.

- Contrats à terme : contrats créant une obligation d'acheter ou de vendre un autre titre à ou avant une date d'échéance précise.
- Contrats d'échange : échanges d'un titre pour un autre.
- Contrats d'échange sur risque de défaillance (*Credit default swaps*, CDS) : type de dérivés de crédit qui transfère le risque de crédit tiers d'une obligation d'une partie à une autre.
- Options : contrats conférant au détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif précis à un prix déterminé à ou avant une date d'échéance précise.
- Opérations de change : contrats non standardisés entre deux parties visant à acheter ou à vendre un actif dans une devise particulière à un prix déterminé à l'avance, à une date d'échéance précise.
- Titres indexés sur un risque de crédit (*Credit Linked Notes*, CLN) : titres à taux fixe pour lesquels l'émetteur exerce un droit de rétention vis-à-vis du détenteur en cas d'événement de crédit sur un autre instrument financier.

Le Fonds peut utiliser, acheter, vendre ou échanger des actions tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, où les banques sont ouvertes à Dublin et à Londres.

Cette catégorie n'est pas assortie de versement de dividendes. En revanche, tous les revenus ou plus-values seront réinvestis et reflétés dans la valeur de vos actions.

Profil de risque et de rendement

1	2	3	4	5	6	7
<i>risque/rendement potentiel inférieur</i>			4	<i>risque/rendement potentiel supérieur</i>		

L'indicateur ci-dessus illustre la position du présent Fonds sur une échelle de niveaux de risque/rendement standard.

Cet indicateur est basé sur des données historiques et peut ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque et de rendement présentée n'est pas garantie et peut varier dans le temps.

La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

Cet indicateur n'est pas une mesure du risque de perte du montant investi.

Le Fonds est de catégorie 4, car il investit principalement dans des titres de créance et des titres à taux fixe privés de deuxième ordre, dont la valeur peut fluctuer.

L'indicateur ci-contre ne tient pas compte des risques suivants liés aux investissements dans le Fonds :

Risque de crédit et de contrepartie : si le Fonds peut recourir aux IFD, l'exécution de la stratégie d'investissement ne relève pas de leur utilisation. Il existe un risque que l'émetteur des titres de créance ou

qu'une contrepartie à un IFD ne soit pas en mesure de s'acquitter des intérêts, du principal ou des règlements, ou par ailleurs de respecter ses obligations. Le risque du Fonds est principalement lié à la performance des émetteurs de dette d'entreprise sous-jacente. Les titres de créance peuvent aussi être sujets à la volatilité des prix en raison de facteurs tels que la sensibilité aux taux d'intérêt, la perception qu'ont les marchés de la solvabilité de l'émetteur et la liquidité générale du marché (risque de marché).

Titres à taux fixe de deuxième ordre : considérés essentiellement spéculatifs selon les normes d'investissement standard.

Titres à taux fixe : la valeur d'actif net des actions du Fonds investies en titres à taux fixe peut varier en réponse à la fluctuation des taux d'intérêt.

Risque de change : un risque de perte est associé à la fluctuation des taux de change ou à la réglementation en matière de contrôle des changes.

Risque lié aux IFD : la complexité et les changements rapides pouvant survenir dans la structure du marché des dérivés peuvent accroître les risques de perte sur les marchés.

Risque de liquidité : une conjoncture défavorable risquerait d'entraver la capacité du Fonds à vendre ses actifs au cours souhaité ou le forcer à les vendre à perte.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la rubrique concernant les facteurs de risque (« Risk Factors ») dans le prospectus de la Société.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée :	5,00 %
Frais de sortie :	3,00 %

Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que les produits de votre investissement ne vous soient versés.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants :	1 %
------------------	-----

Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions spécifiques :

Commission de performance :	Néant
-----------------------------	-------

Les administrateurs peuvent imposer une clause anti-dilution en cas de souscriptions et/ou de rachats nets par transaction, en pourcentage d'ajustement de la valeur des souscriptions/rachats concernés, pour refléter l'impact des taxes, frais ou autres coûts de transaction et pour préserver la valeur des actifs sous-jacents.

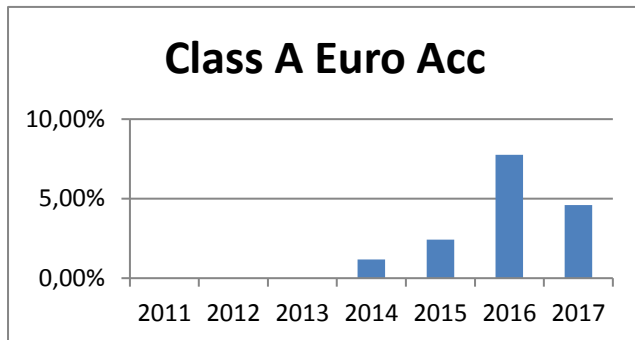
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximum qui peuvent, dans certains cas, être inférieurs. Consultez votre conseiller financier ou votre distributeur pour des détails précis sur les frais d'entrée, de sortie et d'échange.

Des frais d'échange maximum de 1,00 % peuvent s'appliquer.

Les données des frais courants indiquées aux présentes reposent sur les frais pour l'exercice clos en décembre 2016 et excluent les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre fonds de placement collectif. <http://www.icqam.com/investing-with-icq/Pages/ucitsfunds.aspx>

Pour des informations détaillées sur les frais, consultez la rubrique sur les frais et dépenses (« Fees and Expenses ») du prospectus et du supplément au Fonds, disponible sous le lien www.icgplc.com/funds/UCITS-fund.aspx

Performances passées



Le Fonds a été agréé par la Banque centrale d'Irlande en date du mardi 27 août 2013. La catégorie a été lancée le 4 septembre 2013.

La performance passée n'est pas indicative de la performance future du Fonds. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée et les frais d'entrée/de sortie en sont exclus.

La performance est calculée en euros.

Informations pratiques

Citibank Depository Services Ireland Limited agit en tant que dépositaire du Fonds.

Des informations complémentaires sur le Fonds, des exemplaires de son prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société : 2nd Floor, Block E, Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, pendant les heures normales d'ouverture.

Le prix d'émission et de rachat actualisé de chaque catégorie d'actions du Fonds sera disponible auprès du bureau de l'agent administratif, GlobeOp Financial Services (Ireland) Limited, pendant les heures normales d'ouverture. Il sera publié sur le site www.bloomberg.com et sera notifié immédiatement une fois calculé à la Bourse irlandaise, le cas échéant.

La monnaie de référence du Fonds est l'euro (EUR). Les catégories d'actions du Fonds disponibles sont : Class A USD Acc, Class A USD Dist, Class A Euro Acc, Class A Euro Dist, Class A GBP Acc, Class A GBP Dist, Class B USD Acc, Class B USD Dist, Class B Euro Acc, Class B Euro Dist, Class B GBP Acc, Class B GBP Dist, Class C USD Acc, Class C USD Dist, Class C Euro Acc, Class C Euro Dist, Class C GBP Acc, Class C GBP Dist, Class D USD Acc, Class D USD Dist, Class D Euro Acc, Class D Euro Dist, Class D GBP Acc, Class D GBP Dist.

Cette Catégorie a été choisie comme catégorie d'actions représentative pour les catégories d'actions Class A GBP Acc, Class A GBP Dist, Class B Euro Acc, Class B Euro Dist, Class B GBP Acc, Class B GBP Dist, Class B USD Acc, Class B USD Dist, Class C Euro Acc, Class C Euro Dist, Class C GBP Acc, Class C GBP Dist, Class C USD Acc, Class C USD Dist, Class D GBP Acc, Class D GBP Dist, Class D USD Acc, Class D USD Dist. Des informations complémentaires sur d'autres catégories figurent dans le supplément au Fonds. Il est possible d'échanger vos actions du Fonds contre des actions d'une autre catégorie du Fonds ou d'un autre fonds de la Société. Des détails sur l'échange d'actions figurent dans le prospectus. Des frais d'échange peuvent s'appliquer.

La Société est un fonds à compartiments basé sur le principe de la séparation du passif entre les compartiments. Aux termes de la législation irlandaise, les avoirs du Fonds sont donc distincts des avoirs des autres compartiments de la Société et vos investissements dans le Fonds ne feront l'objet d'aucune revendication éventuelle à l'encontre des autres compartiments de la Société.

Sachez que la législation fiscale d'Irlande (où le Fonds est agréé) peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de la Société sont disponibles sous le lien <http://www.icgplc.com/funds/UCITS-fund.aspx> et une version papier est disponible pour les investisseurs gratuitement sur simple demande.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale irlandaise.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes en date du dimanche 18 février 2018.